

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 novembre 2015 N° 505

CHRISTIAN ECKERT OUVRE LA TROISIEME JOURNEE NATIONALE DE DESTRUCTION DE CONTREFAÇONS SAISIES PAR LA DOUANE

Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget, a lancé ce matin depuis le bureau de douane d'Aulnay-sous-Bois, la troisième opération nationale de destruction de contrefaçons saisies par la douane.

Tout au long de la journée, des centaines de milliers de contrefaçons seront détruites dans 21 sites répartis sur l'ensemble du territoire national, y compris en outre-mer.

Médicaments, parfums et produits de beauté, montres et lunettes, articles de téléphonie, produits high-tech, bijoux, articles automobiles, piles, mobilier, jouets, articles textiles, accessoires de maroquinerie, articles de sport, chaussures... font partie de ces saisies des derniers mois par les services douaniers.

Ces produits interceptés à l'importation et soustraits du marché français illustrent la mobilisation des services douaniers pour protéger notre territoire des objets pouvant présenter des risques graves pour le consommateur. En effet, les contrefaçons, fabriquées en dehors des circuits légaux de production, ne respectent pas les normes et constituent une menace pour la santé, en plus des conséquences néfastes pour l'innovation et l'emploi dans des secteurs industriels majeurs.

Christian ECKERT a rappelé que « cette troisième journée nationale de destruction de contrefaçons illustre l'implication des agents des douanes pour lutter contre ce phénomène qui met en danger la santé des citoyens, mais aussi la créativité et le savoir-faire de nos entreprises ainsi que nos emplois ».

Le Ministre a également souligné l'action du Gouvernement pour consolider et développer les outils juridiques de lutte contre la contrefaçon, tant au niveau européen que national. Il a également indiqué avoir bon espoir de voir aboutir prochainement les négociations européennes devant rétablir la possibilité pour les douanes européennes de contrôler les marchandises contrefaites qui transitent par leur territoire et non plus seulement celles dont c'est la destination.

Contacts presse :

Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

DGDDI: 01 57 53 42 11 / dg-bic@douane.finances.gouv.fr

